



SARLU CAMILLE MOULIN CONSEIL

dont le siège social est situé à :

10 RUE AUX Aulnes - 21140 SEMUR EN AUXOIS

Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de Bourgogne Franche Comté sous le n°27210419721

PROGRAMME DE FORMATION :

Conduire un projet de création d'entreprise – formation individuelle

Nom du Stagiaire	
Nom de l'Entreprise	Sans Objet
Période formation	< Dates de début et fin >
Durée de la formation	31h
Public visé	La formation s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et conduire un projet de création d'entreprise.
Lieu de la formation	Formation en présentiel au domicile du stagiaire ou en visioconférence
Nom du Formateur	Camille Moulin
Qualifications du formateur	Création et Gestion d'entreprise, Marketing / Communication, Pédagogie, Gestion de projet, Management (voir CV)
Niveau de connaissances préalables requises	i) Tout public ayant un projet de création d'entreprise ii) Maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur) ; iii) Aisance dans le rédactionnel et le traitement de données chiffrées. Ce prérequis sera validé au travers d'un dossier d'admission
Objectifs de la formation	Valider les grandes étapes de la création d'entreprise du candidat : structurer son projet, préciser son offre, choisir son statut juridique, rédiger son Business Plan et réaliser les démarches d'immatriculation.
Compétences attestées	• Vérifier la cohérence de votre projet de création d'entreprise en adéquation avec vos compétences, ambitions et contraintes personnelles • Réaliser votre étude de marché • Elaborer le Business Model de votre projet de création d'entreprise • Choisir la forme juridique la plus adaptée à votre projet de création d'entreprise • Evaluer la rentabilité financière du projet de création d'entreprise • Sélectionner les moyens de communication et réseaux sociaux les plus adaptés aux personae identifiées • Analyser les différents dispositifs financiers et aides possibles à la création d'entreprise • Elaborer un argumentaire de présentation de votre projet de création d'entreprise • Réaliser les différentes démarches d'immatriculation de l'entreprise

Date de création du document : 01/05/2025 – Date de dernière modification : 01/05/2025

Camille Moulin Conseil- 10 rue aux Aulnes - 21140 Semur en Auxois

SIRET 89119741000014 - Numéro de déclaration d'activité : 27210419721 auprès du Préfet de Bourgogne Franche Comté

Page 1 sur 5



Nature des travaux demandés au stagiaire et temps estimé pour chacun d'eux	Travail individuel entre chaque séance pour recueillir les informations, mettre en forme les documents...(environ 5h entre chaque séance).
Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes	Le Stagiaire pourra contacter le formateur par téléphone ou mail entre les séances en présentiel et en visio. En cas d'indisponibilité du formateur, celui-ci s'engage à rappeler le stagiaire dans les 24h ouvrées.
Coordonnées de contact du formateur	Tél : 06.86.59.67.43 Mail : contact@camillemoulinconseil.fr
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action	Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 24 heures ouvrées à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.
Modalités de contrôle de l'assiduité à l'action de formation	Pour chaque séance (en présentiel ou en visio) le stagiaire signera une feuille de présence pour attester de son assiduité à la formation, et elle sera contresignée par le formateur à l'issue de la formation ou à chaque édition d'une nouvelle feuille de présence.
Modalités de suivi et d'évaluation	Mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'entreprise avec remise d'un rapport écrit et soutenance orale.
Certification visée	La formation prépare à la certification détenue par Créactifs, enregistrée au Répertoire Spécifique le 31/01/2025 sous le numéro RS7004. Lien France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7004/
Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap	Merci de contacter le référent handicap : Camille Moulin (06.86.59.67.43)



PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

CONDUIRE UN PROJET DE CREATION D'ENTREPRISE

♦ **Module 0 : Démarrer la formation (durée 30mn)**

Objectifs : à l'issue du Module, le stagiaire aura reçu les informations nécessaires pour le bon déroulement de la formation

- Test de positionnement : questionnaire en ligne « Test Entrepreneurial »
- Connaître le livret d'accueil
- Connaître le guide d'accompagnement pédagogique
- Connaître l'organisation de la formation pour son bon déroulement
- Connaître les documents de suivi de formation
- Connaître le règlement intérieur

♦ **Module 1 : Moi et mon projet (durée 2h)**

Objectif : A l'issue du Module, le stagiaire saura se connaître et définir sa vision et sa mission pour mener à bien son projet

- L'adéquation homme-projet
- De l'idée à la vision stratégique
- Les compétences, les qualités et le réseau

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie PdF à la fin du module) + Outil « L'idée qui me correspond »

♦ **Module 2 : Construction du Business Model (durée : 4h)**

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire mettra en application ses capacités de synthèse pour construire son Business Model à partir de l'élaboration de Profils persona et de propositions de valeurs

- Le Modèle économique et le BM Canevas
- La cible (méthode des Personas)
- La proposition de Valeur

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie PdF à la fin du module) + Trame de Business Model Canvas + Fiches vierges Canvas Profil Persona + Fiche vierge Value Proposition Canvas
Exercices entre 2 séances : créer des fiches Profil Persona, créer et compléter le(s) Business Model Canva.



◆ **Module 3 : L'étude de Marché (durée 5h)**

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire saura faire évaluer les forces, faiblesses, menaces et opportunités de son projet pour réaliser une étude de marché afin valider son offre et définir son CA prévisionnel

- Le Marché
- Etude du marché : définition, méthodologie
- La concurrence, le positionnement
- Définir un CA prévisionnel

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie PdF à la fin du module), modèle de support SWOT.

Exercices : définition des tendances du Marché influant sur le secteur d'activité du projet

◆ **Module 4 : La communication – le marketing (durée : 3h)**

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire utilisera sa créativité et ses capacités organisationnelles pour définir les moyens de communication à mettre en place, avant, pendant et après la création de son entreprise.

- Le mix-marketing (produit, promotion, prix, place, people)
- Méthode à mettre en œuvre pour une bonne communication
- Les différents canaux de communication
- La prospection et la fidélisation
- La communication avec le Business plan

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie PdF à la fin du module) + Trame de Business Plan

◆ **Module 5 : Le prévisionnel financier et le plan de financement (durée : 6h30)**

Objectif : A la fin de ce module le stagiaire aura mis en applications ses capacités de synthèse et de recherche afin de construire un prévisionnel financier et un plan de financement visant à valider la viabilité financière de son projet. Le stagiaire connaîtra les aides possibles selon son profil, son projet et sa situation géographique.

- Définir les besoins
- Le compte de résultat prévisionnel
- La TVA
- Le seuil de rentabilité
- Le bilan
- Le plan de financement et les soldes intermédiaires de gestion
- Le financement

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie PdF à la fin du module) + Fichier tableau identification des besoins + modèle de BP partie financière

◆ **Module 6 : L'aspect juridique et réglementaire (durée 4h)**

Objectif : A la fin de ce module le stagiaire connaîtra les statuts juridiques et sociaux afin de choisir celui de son entreprise

- Principes juridiques
- Les régimes fiscaux

Date de création du document : 01/05/2025 – Date de dernière modification : 01/05/2025

Camille Moulin Conseil- 10 rue aux Aulnes - 21140 Semur en Auxois

SIRET 89119741000014 - Numéro de déclaration d'activité : 27210419721 auprès du Préfet de Bourgogne Franche Comté

Page 4 sur 5



- Les régimes sociaux
- Comment choisir ?
- Les obligations juridiques
- La marque et sa protection (facultatif)
- Protéger ses créations (facultatif)

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie PdF à la fin du module) + questionnaire en ligne sur les statuts des entreprises.

♦ **Module 7 : Les démarches administratives (durée 2h)**

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire connaîtra les démarches à entreprendre pour créer son entreprise

- Les contacts utiles aux démarches
- Les démarches administratives à réaliser pour créer son entreprise selon le statut choisi (INPI, publications, banque, comptable...)

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie PdF à la fin du module)

♦ **Module 8 : Pitcher son projet (durée 2h30)**

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire comprendra l'importance d'un argumentaire structuré et adapté et identifiera les attentes des différents interlocuteurs afin de préparer une présentation ciblée de son projet pour susciter l'adhésion.

- Les fondamentaux d'un bon argumentaire
- Adapter son argumentaire en fonction des interlocuteurs

Supports : Diaporama de présentation (envoi copie pdf en fin de module).

Exercices : Rédaction d'une première version du plan d'argumentaire, Création d'argumentaires pour les interlocuteurs prioritaires du projet, Entraînement à la présentation et feedback

♦ **Module 9 : Fin de la formation (durée 1h30mn)**

Objectif : finaliser les derniers points de la formation

- Passage en revue des points clés vus pendant la formation.
- Quelques conseils pour bien piloter son entreprise
- Dernières questions/réponses
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Signature et remise des documents de fin de formation.

La formation sera suivie du passage de la certification « Conduire un projet de création d'entreprise » selon de référentiel de compétences RS7004.

Tarif : 2500€ HT (Action de formation professionnelle continue exonérée de TVA selon Article 261.4.4 a du CGI) incluant le passage de la certification.